

Compte-rendu du Comité technique local (CTL) du 24 septembre 2012

1) Approbation des procès-verbaux des CTL des 30 janvier, 8 et 15 février 2012 :

Pour le PV du CTL du 30 janvier : nous avons refusé d'approuver ce procès-verbal, ayant boycotté ce CTL « sur l'emploi », Solidaires Finances Publiques refusant de cautionner la politique de suppression de postes.

Pour les PV des CTL du 8 et 15 février : tout le monde a voté pour.

2) Réorganisation des secteurs d'assiette au sein du service des impôts des particuliers de Villejuif :

Compte-tenu des postes vacants et de la nouvelle suppression de deux postes d'agents C, l'administration a décidé de regrouper les 4 secteurs en 3 secteurs. De plus, le poste de contrôleur du secteur supprimé sera affecté sur le poste actuellement vacant à la cellule CSP.

Nous avons donc fermement dénoncé cette énième réorganisation, qui n'a pour objet que de tenter de remédier - tant bien que mal - aux nombreuses suppressions et vacances de postes. Nous avons également demandé à ce que les listes complémentaires des concours soient appelées, seule véritable solution pour assurer nos missions.

Les agents concernés ont été réunis les 5 et 6 septembre pour leur présenter ce projet, qui devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2013. A ce jour, l'administration n'a pas défini de règles d'affectation des agents sur ces 3 secteurs.

Cela a également été l'occasion de rappeler à l'administration que les serveurs vocaux des différents sites n'étaient pas à jour (au regard des horaires d'ouverture, des nouveaux services créés...), tout comme les pages jaunes.

En outre, il a été demandé à la Direction de rappeler aux chefs de service que les agents chargés de l'accueil téléphonique étaient soumis aux mêmes horaires que ceux du service. Dès lors, ils n'ont plus à répondre en dehors des heures d'ouverture (y compris la pause méridienne).

Par ailleurs, nous ne pouvons que contester le glissement des travaux de chacun : les cadres B, en ayant des secteurs frôlant les 10 agents, doivent désormais faire de la « gestion d'équipe ».

Dans le même temps, les agents - tous grades confondus - doivent désormais faire du contrôle, du contentieux, l'ouverture du courrier... tout en répondant au téléphone « avant la troisième sonnerie » !!!

CGT & FO : contre.

Solidaires Finances Publiques : nous nous sommes abstenus de voter, afin de relayer le fatalisme des collègues face aux nombreuses suppressions de postes.

3) Bilan de la campagne de notation 2012, gestion 2011, de la filière fiscale :

Le bilan de campagne de notation de la filière fiscale sera fait lors des CAPL.

Suite à notre demande, Madame BLANC a précisé que la sanction disciplinaire annoncée lors de la Convention des Cadres A, en cas de refus de participer à l'entretien de notation, n'était qu'une simple lecture de la circulaire fonction publique. Elle ne présagerait en rien la solution qui serait retenue par notre Ministère.

A ce sujet, notre bureau national n'acceptera jamais qu'une telle disposition soit reprise dans notre administration.

4) Questions diverses :

- En l'état actuel des renseignements dont dispose l'administration, l'éditique déménagerait le 1^{er} février 2013 et le centre de traitement des chèques (CTC) serait créé au 1^{er} avril 2013.
Le CTC pourrait être installé soit à la place de l'éditique (solution plus onéreuse), soit à côté du centre d'encaissement (dans la salle utilisée par les vacataires).
Les collègues de l'éditique ne relevant plus de la DDFiP du Val-de-Marne, la Direction les renvoie à la DISI pour toute question les concernant (mutation...).
- Nous avons à nouveau insisté sur le fait qu'en fin d'année l'équipe de renfort était affectée à l'encadrement des vacataires au centre d'encaissement, alors qu'il s'agit de la période où les services ont le plus besoin de ces renforts (comptes de gestion).
- Nous avons rappelé les problèmes d'effectifs dans les trésoreries, tout en dénonçant les aberrations de l'administration : par exemple, la Trésorerie de Fresnes vient de changer de catégorie comptable (pour tenir compte de l'augmentation du nombre de comptes à gérer) or, pour faire face à cette nouvelle charge de travail... des postes sont supprimés.
Dans le même temps, la Direction qui affirme avoir conscience du manque d'effectifs à la Trésorerie Nord Val-de-Bievre, affecte un A adjoint... pour compenser PLUSIEURS vacances de poste C ?!?
- Nous avons dénoncé les nouvelles directives locales concernant le CIV 2 (relance des défailants), qui obligent à traiter deux fois la liste des défailants.
Selon l'administration, il s'agirait d'une mauvaise lecture des directives départementales, qui feront l'objet d'une précision lors de la prochaine réunion métier.
Selon nous, il s'agit surtout d'une officialisation du « bidouillage » de cet indicateur, générant à nouveau du travail inutile pour les agents.

- Les caméras de sécurité rajoutées à Créteil ont été retirées dans l'attente de l'autorisation préfectorale.
- Il n'y a pas de calendrier à ce jour pour la nouvelle réforme que constitue « l'adossement » (pour reprendre les termes de l'administration) de l'enregistrement au service de la publicité foncière à Créteil.
- La note ministérielle du 10/12/2010, en ligne sur Ulysse 94, précise expressément que les agents à temps partiel un jour de concours doivent récupérer cette journée ultérieurement. Elle précise également qu'une autorisation d'absence est octroyée la veille du concours. Ces règles vont faire l'objet d'un rappel auprès des chefs de services.
- Par ailleurs, la Direction va se rendre à Nogent pour présenter le plan de désamiantage du bâtiment. Cette visite sera l'occasion de rappeler que les agents n'ont nullement l'obligation de poser des congés pendant ces travaux.
- Nous avons évoqué certains problèmes spécifiques à l'accueil à Créteil.
- L'ascenseur de Vitry va être réparé afin de permettre une réelle accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite.
- La diode de fermeture de porte à Choisy va être remplacée (pour des raisons de sécurité).
- La Direction n'a aucune information sur les travaux qui devaient enfin commencer début 2013 à Créteil (toiture, façade...).
- Nous avons demandé que les nouvelles cartes de stationnement au centre commercial de Créteil soient délivrées avant les congés de fin d'année.
- Sur la réserve budgétaire de 7 %, 6 ont été rendus à la centrale (ce qui diminue d'autant le budget de fonctionnement de la DDFiP).
- L'administration nous a ensuite présenté le projet de réorganisation du courrier. Celui-ci sera probablement mis en application dans 6 mois. Il consistera à supprimer toutes les machines à affranchir dans les sites, deux à trois navettes quotidiennes ramenant le courrier à Créteil afin qu'il y soit timbré au tarif écopli. Nous aurons de plus amples précisions lors des prochains CHSCT (Commission Hygiène, sécurité et conditions de Travail) et CTL.